



OSCALO BRILLANT

INTÉRIEUR PHASE AQUEUSE



DÉFINITION

> Peinture émulsion brillante aux copolymères acryliques pour travaux de rénovation intérieure.



DOMAINE D'APPLICATION

> Mise en peinture des toiles à peindre en fibre de verre.



QUALITÉS DOMINANTES

> Pas d'odeur.
> Facilité d'emploi.
> S'applique en deux couches dans la même journée.



CARACTÉRISTIQUES

Aspect

Brillant

Brillant spéculaire

50 à 60 sous 60 °

Couleur

Blanc et tons pastels

Présentation

Liquide fluide

Densité

1,2 ± 0,05

Viscosité à 25 °C

1,2 à 1,4 poises CP

Extrait sec

En poids : 55 % ± 2 %

En volume : 41 % ± 2 %

Épaisseur recommandée du film sec

50 microns

Rendement moyen

9 m²/L

Séchage (20 °C – 55 % HR)

Hors poussière : 1 heure

Sec : 4 heures

Recouvrable : 6 heures

Conditionnement

3 L et 15 L

Stockage

1 an en emballage d'origine non ouvert.

Craint le gel.

Classification AFNOR

NF T 36005 - Famille I - Classe 7 b2



MISE EN ŒUVRE



Matériel d'application

> Brosse, rouleau, pistolet traditionnel et airless.

Dilution

> Eau exclusivement.

> Prête à l'emploi mais peut être légèrement diluée.

Modalités d'emploi

> Application en 2 couches espacées de 4 à 6 heures.

Supports

> Tous supports du bâtiment conformes aux spécifications de la norme NF P 74-201 (DTU 59.1).

> Les enduits réalisés à la machine ou à la main devront être exempts de toutes traces d'humidité.

> Les parties métalliques seront préalablement recouvertes d'un primaire anti-rouille.

> S'applique à deux couches sur toile de verre.

Hygiène et sécurité

> Produit en phase aqueuse, ne comporte pas de danger selon la directive 88/379/CE.

> Consulter la fiche de données de sécurité.

Nota

La présente notice a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements y figurant sont fondés sur nos connaissances actuelles et le résultat d'essais effectués avec un souci constant d'objectivité, en fonction de conditions d'utilisation conformes aux normes ou DTU en vigueur, toutefois ces renseignements ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à traiter. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. >> édition mai 2005 <<